

# DÉCHETS

## Le tri simplifié

Un changement d'habitude à adopter à partir du 17 octobre : il faut désormais déposer dans le bac ou sac jaune tous les emballages, y compris les plus petits, comme les capsules et les plus fins comme les films et les sacs en plastique. Ces emballages pourront également être déposés dans les colonnes à papier.

Plus de questions à se poser : tous les emballages vont dans la poubelle jaune ! Ils seront recyclés et valorisés. Un tri plus simple, qui augmente significativement le taux de recyclage et de valorisation des emballages, plus particulièrement des matières plastiques.

### Le 17 octobre pour 17 communes

L'opération se fait en deux étapes. Dans un premier temps, dès le 17 octobre pour 17 communes<sup>(1)</sup>, puis à partir du 14 janvier 2020 pour 14 autres communes<sup>(2)</sup>. Cette simplification est rendue possible par la rénovation et l'extension du centre de tri Déméter, qui pourra traiter jusqu'à 35 000 tonnes d'emballages et de papiers et cartons, contre 24 500 tonnes en 2018.

Ce chantier de 19,3 millions d'euros s'accompagne de la mise à disposition d'un plus grand nombre d'équipements de tri. Notamment en utilisant les 314 colonnes à papier disséminées sur le territoire métropolitain qui deviennent jaunes ! En plus des papiers et autres prospectus, elles accueillent désormais elles aussi, les emballages. Dotées d'un nouvel habillage explicatif, certaines ont été déplacées de quelques mètres afin d'optimiser la collecte. 210 colonnes supplémentaires seront également installées.

(1) Beaulieu, Castries, Cournonsec, Cournonterral, Fabrègues, Lavérune, Montaud, Montpellier, Murviel-lès-Montpellier, Pignan, Restinclières, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Saint Geniès des Mourgues, Saint Georges d'Orques, Saussan, Sussargues (soit 73 % de la population).

(2) Baillargues, Castelnau-le-Lez, Clapiers, Grabels, Jacou, Juvignac, Lattes, Le Crès, Montferrier-sur-Lez, Pérols, Prades-le-Lez, Saint Jean de Védas, Vendargues, Villeneuve-lès-Maguelone.

**Tous les emballages et papiers dans la même poubelle !**

Plus simple, les colonnes à papier acceptent maintenant TOUS les emballages.

**Je continue à déposer le papier**

Enveloppes, journaux, magazines, prospectus... mais aussi les emballages et les briques en carton.

**Sacs et poubelles aussi**

Comme les colonnes, les poubelles et les sacs jaunes accueillent TOUS les emballages.

**Les nouveaux emballages à déposer**

Tous les petits emballages en aluminium et acier (capsules, couronnes, blister...) et en plastique (pots de yaourts, barquettes, sacs, films...). Les emballages doivent être vidés mais il est inutile de les rincer.

**Les bouteilles aussi**

Bouteilles et flacons en plastique sont toujours les bienvenus dans la poubelle jaune.

“ L'engagement de chaque citoyen est primordial pour relever le défi de la réduction et du recyclage des déchets ”



**VALÉRIE BARTHAS-ORSAL**, vice-présidente déléguée à la prévention et valorisation des déchets, adjointe au maire de Montpellier

## À RETENIR

La Métropole organise la collecte des déchets dans ses 31 communes selon des modalités qui peuvent varier en fonction du type d'habitat (individuel, collectif, hyper-centre...) et du type de déchets collectés (emballages et papiers, verre, ordures ménagères...). Davantage de précisions sur [montpellier3m.fr/villebelle](http://montpellier3m.fr/villebelle) ou au 0 800 88 11 77 (numéro gratuit).

La collecte peut être modifiée les jours fériés. Pour vous informer, connectez-vous sur [montpellier3m.fr/collecte](http://montpellier3m.fr/collecte).

La surproduction et la surconsommation de plastique sont une source d'épuisement des ressources et de pollution. Réduire son usage et le recycler sont des impérieuses nécessités.

[montpellier3m.fr/villebelle](http://montpellier3m.fr/villebelle)



Intervention au siège de l'organisation des Nations Unies.

## SOMMET ACTION CLIMAT 2019

# L'engagement de Montpellier remarqué aux Nations Unies

Pour la première fois dans l'histoire de la ville et du territoire, le président de la Métropole et maire de la Ville de Montpellier a été invité à la tribune au siège des Nations Unies à New York les 21 et 22 septembre, en ouverture du Sommet Action Climat 2019, pour présenter les mesures prises localement contre les changements climatiques.



Philippe Saurel a présenté le Manifeste de Montpellier à Emma Navarro, vice-présidente de la Banque Européenne d'Investissement.

Cet été, la Ville de Montpellier a adopté un vœu à l'unanimité déclarant l'état d'urgence climatique. Une décision assortie de la création d'un fonds d'urgence pour orienter les investissements vers la transition écologique et l'installation d'une assemblée pour le climat composée d'experts, d'associatifs et de citoyens tirés au sort. Ces actions disposeront d'un budget de 15 millions d'euros dès 2020. Elles étaient au cœur de la présentation effectuée à Paris par Philippe Saurel, président de Montpellier Méditerranée Métropole et maire de la Ville de Montpellier (*lire ci-contre*).

Dès le lendemain, Montpellier a été la seule ville française appelée à s'exprimer aux Nations Unies, à New York, en ouverture du Sommet Action Climat 2019 les 21 et 22 septembre. Ce rendez-vous international avait pour ambition d'accélérer et de concrétiser les engagements pour que l'accord de Paris de 2016 soit désormais traduit dans des actes concrets. Le président de la Métropole est intervenu à la tribune en amont du rendez-vous des différents chefs d'État et a souligné le rôle leader des villes dans les actions contre les changements climatiques. Il a ainsi expliqué que le fonds d'urgence climatique (FUC) créé à Montpellier servira à développer l'usage des énergies solaires et accélérer la rénovation thermique des logements.



Entretien avec la Nigérienne Amina J Mohammed, vice-secrétaire générale des Nations Unies.



Échange avec Raoni, figure emblématique de la lutte pour la préservation de la forêt amazonienne. Montpellier plante chaque année 1 000 arbres dans les quartiers.

### 3 QUESTIONS À PHILIPPE SAUREL,

président de Montpellier Méditerranée Métropole, maire de la Ville de Montpellier

#### Quel était le sens de la présence de Montpellier aux Nations Unies en ouverture du Sommet Action Climat 2019 ?

C'est la première fois que la Ville de Montpellier était représentée à un aussi haut niveau. Nous répondions à l'invitation de Luis Alfonso de Alba, l'envoyé spécial des Nations Unies pour le climat. Je retiens de ce déplacement à New York que l'exemple de Montpellier a été remarqué. Ce que nous faisons ici est cohérent au regard des dix-sept objectifs de développement durable (ODD) et de l'agenda 2030 des pays membres de l'ONU. Mais aussi avec le Pacte alimentaire de Milan en recevant le 5<sup>e</sup> Sommet et près de 200 maires à Montpellier. Nous en avons eu la confirmation devant des instances dont la légitimité ne saurait être contestée.

« Climat : ce que nous faisons ici est cohérent »

#### Quel regard a été porté sur Le Manifeste de Montpellier ?

À Paris déjà, M<sup>me</sup> la ministre Élisabeth Borne, à qui j'ai présenté son contenu, s'est montrée très intéressée, notamment par notre réflexion sur le bâti méditerranéen. « Le Manifeste de Montpellier pour une ville écologique et humaniste » est un outil de référence. Mes interlocuteurs aux Nations Unies ont

bien compris qu'il s'agit d'un document qui présente une stratégie de long terme, mais dont les actions peuvent être immédiates. Le Fonds d'urgence climatique (FUC) que nous allons mettre en place, a suscité beaucoup de curiosité car nous sommes la seule ville à le faire. Ce Manifeste ne sort pas du chapeau. C'est le prolongement de notre Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et de réalisations concrètes comme nos résultats sur le photovoltaïque, dont la part a été multipliée par huit dans la Métropole depuis 2014 ou l'installation de fermes agro-écologiques sur le territoire.

#### Quel premier bilan tirez-vous de vos échanges aux Nations Unies ?

Nous avons fait entendre la voix de Montpellier à l'ONU et c'est une vraie satisfaction car je me bats en permanence pour positionner Montpellier et son territoire sur la scène internationale. Nous avons expliqué ce que nous faisons et avons eu la confirmation que les politiques portées sont non seulement en phase avec les aspirations des citoyens mais aussi avec ce qui doit être mis en place rapidement pour lutter contre le réchauffement climatique. De nombreux contacts ont été établis. Je dois notamment bientôt revoir Emma Navarro, la vice-présidente de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). C'est une rencontre importante car elle devrait nous permettre d'envisager de nouvelles perspectives financières.

## Le Manifeste de Montpellier présenté au ministère

Le 20 septembre, Philippe Saurel était à Paris, au ministère de la Transition écologique et solidaire, avec la ministre Élisabeth Borne pour « Ensemble pour le climat et les ODD ». Un événement organisé par la Délégation au Développement Durable, dans le cadre de l'adoption de l'Agenda 2030 par les pays membres de l'ONU. Il s'agissait de valoriser les principales actions menées par les acteurs français en faveur des Objectifs de Développement Durable (ODD), en appui à la parution de la feuille de route nationale et de faire le lien entre action climatique et Agenda 2030. Lors d'un entretien en tête à tête avec Élisabeth Borne, Philippe Saurel lui a présenté Le Manifeste de Montpellier pour une ville écologique et humaniste avant une seconde présentation en plénière, en compagnie de la Ville de Strasbourg. Un document fondamental, porté par la Ville de Montpellier, qui a donc valeur d'engagement pour les dix-sept ODD de l'agenda 2030 de l'Organisation des Nations Unies.



La ministre Élisabeth Borne prend connaissance du Manifeste de Montpellier.



Vous pouvez télécharger Le Manifeste de Montpellier sur [montpellier.fr/le-manifeste-de-montpellier](http://montpellier.fr/le-manifeste-de-montpellier)

MUSÉE FABRE

# Itinéraire d'un chef d'œuvre

Œuvre phare des collections de la Métropole de Montpellier et du musée Fabre, *La Rencontre* connue aussi sous le titre *Bonjour Monsieur Courbet*, fait l'objet d'un nouveau format d'exposition présentée jusqu'au 19 janvier 2020. Documents rares et étonnants, relatifs à la naissance de l'œuvre et à son accueil public très contrasté, voisinent avec plusieurs œuvres directement inspirées par sa notoriété.

L'œuvre aujourd'hui paraît très sage. Un promeneur en chemise, son matériel de peintre sur le dos, se voit accueilli par un homme en habit, chapeau à la main. Présentée lors de l'exposition universelle de 1855 à Paris, *La Rencontre* connut pourtant un succès de scandale. Audace du grand format utilisé par l'artiste pour illustrer une scène banale et intimiste. Audace surtout de s'y représenter, dans une posture insolente, presque conquérante, bâton de promeneur et barbe en avant, face à des hôtes éblouis, par le talent du peintre ou la lumière du Languedoc ? Gustave Courbet, puisqu'il s'agit de lui, n'en est pas à sa première provocation. Prenant plaisir, comme il l'écrit lui-même, à « taquiner les bourgeois ». L'homme du tableau qui vient à sa rencontre, le collectionneur montpelliérain Alfred Bruyas, a acheté l'année précédente son grand tableau de nu, *Les Baigneuses*. Et c'est pour répondre à son invitation que l'artiste débarque un jour de mai en pleine campagne, accueilli par son généreux mécène, son valet Calas et son chien Breton.

## Du rejet à la célébration

Alors que le musée Fabre peut s'enorgueillir de posséder l'une des plus importantes collections de tableaux de Courbet au monde, l'originalité de l'exposition présentée à l'occasion du bicentenaire de la naissance de l'artiste est de resserrer l'attention du visiteur sur l'itinéraire d'un seul de ces chefs-d'œuvre. Dressant une chronologie documentée de l'odyssée du tableau, depuis son accueil mouvementé, raillé, caricaturé (*L'illustration* du 21 juillet 1855 publiée un pastiche intitulé « *L'adoration de Monsieur Courbet* ») jusqu'à sa notoriété grandissante et son statut aujourd'hui indiscutable de chef d'œuvre universel. Entré dans la culture populaire (un timbre a notamment été édité en 1962), l'œuvre n'a cessé de susciter la fascination



Yan Pei-Ming, *L'impossible rencontre*, 2019, Triptyque, Huiles sur toile, 150 x 150 cm chacune, Courtesy: Massimo De Carlo, Milan / Londres / Hong Kong et Galerie Thaddaeus Ropac, Londres / Paris / Salzbourg © Adagp, Paris, 2019, © Yan Pei-Ming.

d'autres artistes qui s'en sont inspirés, depuis François Morelet à Robert De Niro Sr, père de l'acteur, qui conservait dans son studio de SoHo, aux côtés des œuvres d'Ingres ou Delacroix, les toiles de Courbet pour source d'inspiration. Jusqu'au Japonais Ei Arakawa ou l'artiste chinois, Yan Pei-Ming, qui présentera un triptyque hommage, *L'impossible rencontre*, réalisé spécialement pour l'exposition montpelliéraine.



Gustave Courbet, *La Rencontre ou Bonjour, Monsieur Courbet*, 1854, Huile sur toile, 132,4 x 151 cm, Inv. 868.1.23, Montpellier, musée Fabre © Musée Fabre de Montpellier Méditerranée Métropole.

« Un nouveau format d'exposition pour valoriser les collections de la Métropole »



**BERNARD TRAVIER**, vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole, délégué à la culture, conseiller municipal de Montpellier.



museefabre.montpellier3m.fr



## LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

# Prévenir les risques

La Métropole est précurseur en matière de politique de prise en compte des risques d'inondation. En 2020, quatre opérations majeures concernant cinq communes sont programmées sur le bassin versant de la Mosson.

Le chantier de lutte contre les inondations à Clapiers réalisé par la Métropole.

Tous les ans, des plans d'entretien des cours d'eau se déroulent sur le territoire pour un budget d'un million d'euros. En parallèle, des travaux d'aménagement de protection contre les inondations par débordement de cours d'eau sont inscrites dans les contrats dits PAPI (plan d'actions de prévention contre les inondations), signés avec l'État, la Région et le Département de l'Hérault et animés par le SYBLE et le SYMBO : le PAPI2 Lez Mosson Étangs Palavasians et le PAPI de l'Étang de l'Or. C'est dans ce cadre que sont programmés l'an prochain des aménagements sur le bassin versant de la Mosson de Lattes et Villeneuve-lès-Maguelone pour un montant de 4,8 millions d'euros, la protection de Fabrègues contre les inondations du Coulazou (5 M€), la

protection de Grabels contre les crues du Rieumassel (3,6 M€) et la protection de Juvignac contre celles de la Mosson (1,2 M€). En amont et pendant les travaux, des réunions publiques d'explication des chantiers sont organisées dans les communes concernées.

« C'est une volonté politique forte de la Métropole d'œuvrer pour améliorer la résilience du territoire face aux risques d'inondations. D'autant plus dans le contexte de changement climatique actuel », explique Jean-Marc Lussert, vice-président délégué à la prévention des risques majeurs et à la gestion des milieux aquatiques, maire de Prades-le-Lez. En 2019, la Métropole a réalisé des aménagements à Baillargues permettant une réduction des inondations de la Cadoule, sur le Pont des Pradiers à Montpellier pour améliorer l'écoulement du Verdanson en période de crue, ainsi que des équipements qui seront inaugurés le 15 octobre à Clapiers contre les risques d'inondations du ruisseau des Canaux (1,6 M€). Ces travaux sont le prolongement du premier dispositif (PAPI1) réalisé entre 2007 et 2014 (48 M€) qui visaient la protection, sur le bassin versant du Lez, de 10 000 habitants de Lattes. En parallèle de ces aménagements, la Métropole investit chaque année dans des études pour une meilleure connaissance du risque afin de l'intégrer aux réflexions sur les projets urbains futurs. Mieux vaut prévoir...

« Améliorer la résilience du territoire face aux risques d'inondations »



**JEAN-MARC LUSSERT**, vice-président délégué à la prévention des risques majeurs et à la gestion des milieux aquatiques, maire de Prades-le-Lez

## Les bons réflexes

- **Limitez vos déplacements.**
- La page [risquesmajeurs.montpellier.fr](http://risquesmajeurs.montpellier.fr) informe les usagers sur les risques majeurs et permet de s'inscrire à la Téléalerte (pour être prévenu) en cas d'événement majeur connu sur le territoire.
- **Informez-vous** de l'évolution de la situation :
  - **Préfecture 34** ([herault.gouv.fr](http://herault.gouv.fr))
  - **Météo France** ([meteofrance.com](http://meteofrance.com))
  - **Vigicrues** ([vigicrues.gouv.fr](http://vigicrues.gouv.fr))
- La page d'accueil du site Internet [montpellier.fr](http://montpellier.fr) permet d'être informé en temps réel de la situation
- **La radio France Bleu Hérault** sur 100.6 ou 101.1 FM ou sur Internet [francebleu.fr](http://francebleu.fr)
- **N'exposez pas vos enfants** au danger en allant les chercher à l'école si des consignes contraires sont données.
- **Fermez** les portes, fenêtres et aérations.
- **Réfugiez-vous** en un point haut : étages...
- **Tenez-vous prêt** à éventuellement évacuer les lieux.